



LES PAYSAGES PORTNEUVOIS

La MRC de Portneuf est composée de différents types de paysages dont les caractéristiques physiques dominantes – le relief, l’occupation du sol et les vues qu’ils offrent – varient. Ces paysages, qu’ils soient agricoles, villageois, ruraux ou urbains, sont en constante évolution et peuvent s’améliorer ou se dégrader au fil des modifications qu’on apporte à l’agriculture, aux bâtiments, à la forêt et aux infrastructures. Ceci rappelle que tous les gestes que l’on pose sur les bâtiments et les aménagements de notre propriété ont un impact sur le paysage. Il est donc primordial de soigner chaque intervention, surtout si elle modifie la volumétrie, le gabarit ou la silhouette des bâtiments existants, si elle vise la construction de nouvelles structures ou si elle transforme la topographie ou la végétation.



LES GRANDS TYPES DE PAYSAGES

À majeure partie agricole, la MRC de Portneuf compte tout de même sept unités de paysage définies selon la caractérisation et l'évaluation du territoire¹.

LE LITTORAL PORTNEUVOIS s'étire en bordure du fleuve Saint-Laurent et son parcours traverse les municipalités les plus anciennes de la région. Des noyaux de villégiature d'une autre époque sont encore visibles tout près du fleuve. Ce grand cours d'eau est visible des terrasses supérieures sur lesquelles furent érigées la grande majorité des habitations.



Donnacona



Cap-Santé

LES BASSES TERRES succèdent au littoral portneuvois et marquent le paysage par leur caractère principalement agricole. Le relief est majoritairement plat et les terres cultivées offrent souvent des vues imprenables sur les collines du Bouclier canadien.



Saint-Gilbert



Saint-Thuribe



LE PIÉMONT DE PORTNEUF ET DE SAINT-BASILE est une zone de transition entre les basses terres et le plateau du Bouclier canadien. Les municipalités de Portneuf et de Saint-Basile en font notamment partie. Le piémont se caractérise par la présence plus marquée de collines boisées. Si le caractère de ce secteur est surtout forestier, des îlots d'agriculture sont bien présents, notamment dans les rangs Sainte-Anne et Saint-Joseph de Saint-Basile.



Saint-Raymond



Saint-Léonard-de-Portneuf

LES TERRASSES DE LA SAINTE-ANNE s'insèrent entre le piémont de Portneuf et de Saint-Basile et le plateau du Bouclier canadien. Ce secteur correspond à une partie du parcours de la rivière Sainte-Anne. Le territoire alterne entre des zones d'agriculture et la forêt. Le relief est contrasté, alliant des plaines agricoles avec des vallons agroforestiers et des collines boisées.



Saint-Ubalde



Saint-Ubalde

LES COLLINES DE SAINT-UBALDE présentent un relief de collines arrondies et de vallées. Correspondant essentiellement à la municipalité de Saint-Ubalde, ce territoire est à la fois forestier et agroforestier. L'agriculture, présente dans les rangs Saint-Achille, Saint-Georges et Saint-Joseph, permet d'ouvrir le paysage et d'offrir des vues intéressantes sur l'occupation des rangs, sur le village et sur les montagnes.



Lac-Sergent



Lac-Sergent

LES COLLINES DES LACS SEPT ÎLES ET SERGENT correspondent principalement aux vallées où se trouvent ces deux plans d'eau. Des lacs plus petits parsèment le territoire de cette unité paysagère fortement dominée par un couvert forestier, mais comprenant quelques zones d'agriculture. Les collines du Bouclier canadien encerclent les vallées des lacs Sept Îles et Sergent.



Rivière-à-Pierre



Rivière-à-Pierre

LE PLATEAU FORESTIER DU BOUCLIER CANADIEN couvre plus des deux tiers de la MRC de Portneuf. Le relief est marqué par de hauts plateaux et de remarquables montagnes, en plus de compter plusieurs lacs et rivières. Cet immense territoire forestier accueille, dans sa vallée, la municipalité de Rivière-à-Pierre et il est constitué, plus au nord, en territoires non organisés.

POUR EN SAVOIR PLUS

La MRC de Portneuf a publié en 2014 un diagnostic paysager de son territoire intitulé *Caractérisation et évaluation des paysages de la MRC de Portneuf. Pour un aménagement durable des paysages humanisés portneuvois*. L'étude comprend deux volumes, qui sont consultables en ligne sur le site Internet de la MRC.

<https://portneuf.ca/amenagement-territoire/protection-mise-en-valeur-paysages/>

DES PAYSAGES EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Nous les considérons parfois comme immuables et figés dans le temps, mais les paysages ne cessent d'évoluer au fil des décennies. Si les grandes caractéristiques naturelles demeurent (relief, montagnes, rivières, etc.), l'occupation du territoire par l'être humain transforme le paysage, que ce soit par l'agriculture, l'exploitation forestière, le développement des agglomérations villageoises et urbaines ou l'implantation d'infrastructures de transport et d'électricité. Comprendre cette évolution permet de mieux saisir et mettre en valeur les paysages d'aujourd'hui.

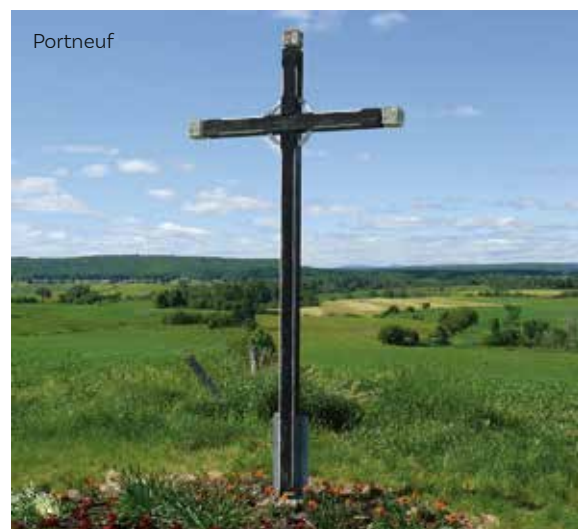
Des siècles de transformation du territoire portneuvois

La concession des premières seigneuries remonte aux années 1630 et amorce le développement de la région de Portneuf. La colonisation du territoire s'est faite progressivement à partir du fleuve, puis vers l'arrière-pays jusqu'aux hautes montagnes du Bouclier canadien. Les terres ont généralement été concédées selon le système seigneurial le long des rangs, chaque colon recevant une bande de terre très allongée qu'il devait défricher. Ainsi, le territoire originellement boisé s'est tranquillement peuplé et la forêt a peu à peu laissé la place aux champs

cultivés et à de petites agglomérations villageoises, ce qui a grandement façonné les paysages portneuvois que l'on connaît aujourd'hui. Malgré tout, la partie nord du territoire de la MRC est encore fortement dominée par la forêt.

Depuis la fin du 19^e siècle, les paysages ont continué d'évoluer en raison de transformations majeures. L'agriculture de subsistance est graduellement devenue une agriculture plus intensive, voire industrielle, ce qui a engendré l'uniformisation des paysages et la

diminution des superficies boisées. Par ailleurs, l'essor et le déclin du chemin de fer, puis l'aménagement de l'autoroute, ainsi que l'électrification rurale ont grandement marqué le territoire. Les noyaux villageois n'ont cessé de grossir et les villes de Donnacona et de Pont-Rouge, pour ne nommer que celles-là, se sont considérablement développées, au point d'appartenir en quelque sorte à la banlieue de la ville de Québec.



Une agriculture en mouvance

Depuis plus d'un siècle, les changements touchant l'agriculture ont grandement modifié les paysages portneuvois. En voici les principales transformations :

- Sur les grandes plaines agricoles, de meilleures techniques de drainage, le redressement des fossés et les grandes cultures de maïs et de soya ont contribué à former des paysages rectilignes et uniformes où les boisés se raréfient.
- Alors que l'agriculture laitière, avec ses pâturages et ses cultures de foin et d'avoine, occupait autrefois des terrains ravinés ou des monticules plus accidentés, les nouveaux types de production abandonnent ces zones laissées en friche ou marquées par de jeunes boisés, ce qui referme progressivement les paysages.



Paysage agricole à Portneuf

- Les fermes sont de moins en moins nombreuses, mais les entreprises agricoles sont plus grandes, ce qui favorise le regroupement des terres et



Agriculture intensive à Pont-Rouge

la disparition de plusieurs bâtiments agricoles traditionnels au profit de silos et de structures à caractère industriel.

Les paysages villageois et urbains

Bien que la plus grande partie du territoire de la MRC de Portneuf soit à vocation agricole, les zones plus densément construites, soit les villes de Donnacona, de Pont-Rouge et de Saint-Raymond, constituent elles aussi des paysages distincts qui ont leurs propres caractéristiques. Plus définis par les bâtiments, les aménagements et les espaces publics (rues, places, parcs) que par les éléments naturels, ces territoires urbains et villageois n'en sont pas moins importants dans l'identité paysagère portneuvoise.

Les paysages urbains et villageois sont caractérisés par des parcelles de terrain plus petites et des bâtiments plus rapprochés qui créent un cadre bâti plus ou moins continu le long des rues et des espaces publics. Selon l'architecture dominante des bâtiments et leur fonction, les secteurs urbains peuvent revêtir un caractère institutionnel, ouvrier, industriel, commercial ou résidentiel. La végétation joue également un rôle d'encadrement qui n'est pas à négliger. Les arbres peuvent créer un corridor de verdure le long d'un



Caractère urbain de la rue Saint-Joseph à Saint-Raymond

parcours, mettre en valeur une perspective ou dissimuler des éléments discordants comme un stationnement.

Alors que les paysages ruraux de Portneuf sont généralement ouverts, offrant des vues panoramiques lointaines vers l'horizon, le fleuve ou les montagnes,



Perspective cadrée vers l'église de Saint-Joseph, à Deschambault

les paysages villageois et urbains sont généralement plus refermés et proposent plutôt des percées visuelles cadrées par des éléments construits ou des alignements d'arbres. Ainsi, ces vues mettent parfois en valeur un monument, un bâtiment patrimonial (ex. : église, couvent, etc.) ou un élément naturel comme une rivière.

DES ÉLÉMENTS DISCORDANTS

Les réseaux de distribution aériens

Les pylônes électriques font parfois partie du paysage depuis longtemps. Bien qu'indispensables, ces corridors de transmission d'énergie peuvent être dissimulés ou disparaître de certaines perspectives visuelles d'intérêt par des écrans végétaux bien positionnés. Quant aux réseaux aériens de distribution locale (électricité et télécommunications), ils peuvent être plus ou moins discrets selon leur position et les conflits qui peuvent survenir avec la végétation existante le long des routes.

Des milieux peu attrayants et des équipements mal aimés

Certains boulevards commerciaux déstructurés, bordés de grands stationnements, d'enseignes hétéroclites et de bâtiments de faible qualité, auraient avantage à être mieux aménagés, verdés et soignés. Ces milieux conçus pour l'automobile pourraient devenir plus attrayants et moins hostiles pour les piétons grâce à l'aménagement de trottoirs plus larges, à la plantation d'arbres et à la construction d'édifices plus près de la voie.

Les carrières, les complexes industriels et les sites d'enfouissement sont souvent considérés comme des plaies dans le paysage, d'où l'importance de les implanter avec soin afin qu'ils aient le moins d'impact sur les paysages d'intérêt. Lorsqu'ils sont déjà existants, des mesures d'atténuation (zones tampons, écrans végétaux, etc.) peuvent rendre leur présence plus acceptable.

Les paysages sont formés d'éléments naturels et culturels de qualité qui participent à leur intérêt. Toutefois, certains composants peuvent aussi les déprécier à diverses échelles. Une fois ciblés, ces éléments discordants peuvent être amoindris, bonifiés, camouflés ou réhabilités, toujours dans le but d'améliorer la qualité générale des paysages à long terme.

Ligne à haute tension traversant le territoire de Saint-Gilbert.
Photo : Ruralys



Enchevêtrement de fils électriques dans le village de Saint-Basile



La route 138 à Donnacona et son caractère déstructuré



Le boulevard Bona-Dussault à Saint-Marc-des-Carières



Complexe industriel d'une cimenterie à Saint-Basile



Les flancs de cette montagne sont affectés par le travail d'extraction du granit, à Rivière-à-Pierre.



L'insertion d'un nouveau bâtiment

Comme c'est le cas en milieu rural, la construction d'un nouveau bâtiment en milieu urbain ou villageois constitue une opération délicate qui demande doigté et savoir-faire et où l'improvisation n'est pas de mise. Une telle intervention nécessite de bien observer les caractéristiques du milieu afin de s'intégrer en douceur dans le milieu et de respecter l'architecture en place.

D'ailleurs, certaines municipalités sont dotées de règlements d'urbanisme, comme des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), visant à encadrer l'insertion de nouvelles constructions afin qu'elles s'intègrent harmonieusement aux bâtiments existants sans nécessairement copier l'architecture des immeubles voisins. Le gabarit, la hauteur, l'alignement, l'utilisation de matériaux et de composantes architecturales compatibles sont des éléments à prendre en considération lorsqu'il est question d'insertion architecturale.

Bien que l'approche d'imitation soit intéressante, il est également possible d'intervenir par contraste dans un milieu patrimonial. Cette approche fait cependant appel à une grande délicatesse dans le but d'entretenir un dialogue intéressant entre l'ancien et le nouveau. Des clins d'œil à certains matériaux traditionnels ou à des composantes anciennes peuvent également permettre une belle intégration du bâtiment contemporain dans son environnement.



Maison récente imitant l'architecture du Régime français, Neuville



Résidence récente imitant l'architecture ancienne. Toutefois, elle ne respecte pas l'alignement et l'implantation des maisons voisines. Grondines



Maison récente bien intégrée à son milieu patrimonial, Deschambault



Trois nouvelles maisons insérées dans un milieu patrimonial à Grondines